

Des questions sur le lien parent - enfant ?

- ✓ *Une hospitalisation de longue durée du bébé, de la mère ?*
- ✓ *Un refus répété des câlins ?*
- ✓ *Un refus répété de l'autorité ?*
- ✓ *Une mauvaise gestion des émotions ?*
- ✓ *Une adoption difficile ? etc.*

PETALES France

Une association nationale



**L'attachement :
construire sa vie sur une base solide !**

**INFORMER
AIDER
SOUTENIR**

www.petales-france.fr
facebook.com/petalesfrance/
secretaire@petalesfrance.fr

Deux grands pôles d'action :

1. **Prévention** : informer parents, professionnels, associations, institutions...

*Dans cet objectif, **PETALES France** propose des interventions (protocole sur demande).*

2. **Soutien** auprès des familles

✓ **Allô Écoute** : 03 23 39 54 12

✓ **Soutien@** : soutien@petalesfrance.fr

✓ **GREP*** (Groupe Rencontre Échanges entre Parents) dans certains départements

*Le GREP n'est pas organisé pour accueillir les postulants à l'adoption

Pour tout renseignement : secretaire@petalesfrance.fr

La théorie de l'attachement

Tout être humain est concerné par l'attachement, tout au long de sa vie. Cette théorie décrit la création du lien permettant l'attachement entre le bébé et celui qui s'occupe de lui, appelé « figure d'attachement » et met l'accent sur les épisodes de séparation, les difficultés de vie importantes ou traumatismes ... qui mettent en danger le processus d'attachement.

*Parler d'**attachement**, c'est parler du sentiment de **sécurité**
(On parle d'attachement sûr ou insûr)*

PETALES France fonctionne grâce
aux adhésions et aux subventions de Mairies et REAAP

✂-----

Adhésion à renvoyer à : PETALES France – BP 50132 – 02303 Chauny CEDEX

Nom : Prénom :

Adresse :

Profession (facultatif) : Téléphone :

Mail :@.....

Fait à : Le : Signature :

38 € envoi des bulletins par mail ou **48 €** envoi des bulletins par courrier
et/ou don de.....€

Reçu par mail (Par courrier : Joindre une enveloppe timbrée) : OUI NON

Règlement par chèque à l'ordre de **PETALES France**.

L'adhésion vaut acceptation des statuts et du règlement de l'association. Les renseignements indispensables à votre inscription font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la Loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez avoir accès à ces informations et demander leur rectification.